FR
EN

RECOMMANDATIONS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES PRODUCTEURS

À LA 6e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE UA-UE SUR L'AGRICULTURE, ROME, 27 JUIN 2025

Introduction

Souveraineté alimentaire à travers l'agroécologie : un programme du peuple pour la coopération UA-UE

La 6e *conférence ministérielle UA-UE sur l'agriculture,* qui se tiendra à Rome le 27 juin 2025, offre une occasion unique de remodeler la coopération entre l'Afrique et l'Europe dans le domaine de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Alors que la crise climatique s'intensifie, que la faim s'aggrave et que les inégalités se creusent, le *business-as-usual* n'est plus acceptable. L'Afrique, le continent qui possède la population la plus jeune, des cultures alimentaires dynamiques et de riches ressources, se trouve à la croisée des chemins : **son avenir sera-t-il défini par des modèles industriels pilotés par les intérêts de multinationales ou par des systèmes alimentaires résilients, inclusifs et enracinés localement ?**

Nous, représentants de la société civile africaine et européenne, agriculteurs et agricultrices familiaux, pêcheuses et pêcheurs, éleveurs et éleveuses, peuples autochtones, communautés, chercheuses et chercheurs, déclarons d'une seule voix que **le partenariat UA-UE doit donner la priorité à l'agroécologie, à la souveraineté alimentaire et à l'investissement public dans des systèmes alimentaires justes et durables.**

L'ordre du jour de la conférence se concentre sur **l'investissement, la durabilité, l'innovation et le commerce**, mais ces thèmes sont souvent abordés sous l'angle des modèles économiques extractifs. **Nous préconisons une autre voie :**

1. Investissement/Financement
- Renforcer l'agriculture familiale et les systèmes alimentaires territoriaux
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'intégration des jeunes

2. Pratiques durables/Résilience climatique
- Réorienter la finance vers l'agroécologie
- Stopper l'accaparement des terres et des océans

3. Innovation et technologie
- Protéger et promouvoir les systèmes semenciers paysans
- Éliminer les intrants toxiques et garantir des conditions de travail sûres pour les agriculteur·rices et les travailleur·ses

4. Accès au marché/Commerce
- Réguler le commerce international pour soutenir la souveraineté alimentaire
- Assurer la cohérence des politiques et défendre les droits humains

La société civile n'a cessé d'exprimer son inquiétude quant au fait que la stratégie *Global Gateway* de l'UE donne souvent la priorité aux intérêts stratégiques européens, aux corridors d'infrastructure et aux bénéfices du secteur privé plutôt qu'à la sécurité alimentaire locale et au respect de l'environnement. En outre, **nous constatons avec inquiétude l'influence rampante des cultures génétiquement modifiées, des intrants synthétiques et des régimes de propriété intellectuelle** qui menacent les fondements mêmes de la souveraineté africaine en matière de semences et d'alimentation - parfois rendue possible, directement ou indirectement, par des programmes financés par l'UE.

Alors que les gouvernements africains entament le *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine* (CAADP) pour une nouvelle période de dix ans et que l'Europe redéfinit son rôle au niveau mondial, **le moment est venu de revoir les fondamentaux** pour construire un partenariat agricole authentique, équitable et durable entre l'Afrique et l'Europe, fondé sur **les principes de cohérence politique, de justice, d'écologie et de dignité**.

Nous proposons les recommandations suivantes.

Recommandations

1 Placer l'alimentation et l'agriculture au cœur du partenariat UA-UE

L'alimentation et l'agriculture sont la fondation du développement de l'Afrique et doivent être prioritaires dans tous les cadres de coopération UA-UE.

- Faire de l'agriculture, des systèmes alimentaires durables et du développement rural une priorité de premier ordre dans le programme UA-UE.
- Veiller à ce que les politiques relatives au climat, au commerce, à l'énergie et à la coopération au développement promeuvent et soutiennent des systèmes alimentaires durables, diversifiés et inclusifs.

2 Soutenir des politiques alimentaires démocratiques, cohérentes et fondées sur les droits humains

Les politiques relatives aux systèmes alimentaires doivent respecter les droits de l'Homme, promouvoir la cohérence entre les secteurs et être élaborées dans le cadre de processus démocratiques menés par les productrices et producteurs de denrées alimentaires et les communautés locales.

- Garantir le droit à l'alimentation, à la terre et à la souveraineté semencière dans toutes les initiatives agricoles de l'UA et de l'UE. Aligner les politiques de l'UA et de l'UE en matière d'agriculture, de commerce, d'énergie et de climat sur les objectifs de souveraineté alimentaire, de justice environnementale et d'équité sociale.
- Respecter les obligations internationales découlant de la *Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes vivant dans les zones rurales* (UNDROP), de la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* (UNDRIP) et de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW)et soutenir le *traité contraignant des Nations unies sur les entreprises et les droits humains*. Renforcer le rôle du Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CFS) en tant que forum intergouvernemental mondial le plus inclusif pour délibérer sur les questions alimentaires, et soutenir la mise en œuvre de ses produits politiques.
- Réaliser des évaluations d'impacts *ex ante* sur les droits humains et l'environnement pour tous les investissements et accords liés à l'agriculture entre l'UA et l'UE afin de prévenir les préjudices et de renforcer la responsabilité.

3 Réorienter le financement vers l'agroécologie

Les flux d'investissement actuels profitent aux entreprises plutôt qu'aux communautés; les finances publiques doivent prioriser l'agroécologie et la souveraineté alimentaire.

- Mettre fin au soutien public pour l'agriculture industrielle orientée vers l'exportation et pour la réduction des risques des investissements des grandes entreprises.
- Mettre en œuvre l'objectif de 10 % d'investissements publics dans l'agriculture de la *déclaration de Kampala* et allouer au moins 30 % des fonds agricoles aux approches agroécologiques, y compris aux femmes, aux jeunes et aux communautés pastorales, avec un mécanisme transparent permettant de suivre l'utilisation des fonds.
- Annuler les dettes insoutenables et veiller à ce que les fonds consacrés au climat et au développement parviennent aux communautés qui en ont besoin.

4 Protéger et promouvoir les systèmes semenciers paysans

Les semences sont la vie et la culture; la protection des systèmes semenciers paysans garantit la biodiversité, la résilience et l'autonomie des agriculteur·rices.

- Reconnaître légalement, protéger et promouvoir les systèmes semenciers paysans en les distinguant des systèmes commerciaux dits « *formels* ».
- Rejeter l'imposition de lois alignées sur l'UPOV, les OGM et les régimes de propriété intellectuelle qui sapent la souveraineté des semences.
- Garantir l'investissement public dans la production et la préservation des semences, des échanges de semences et des cultures indigènes.

5 Soutenir un commerce international équitable et inclusif pour soutenir la souveraineté alimentaire

- Réduire la dépendance de l'Afrique aux importations alimentaires, plutôt que de promouvoir les cultures de rente pour les marchés extérieurs.
- Introduire des mesures de régulation du marché pour protéger les producteur·rices africain·es de la concurrence déloyale des produits importés de l'UE et pour garantir des prix équitables et rémunérateurs pour les producteur·rices et des prix abordables pour les consommateur·rices.
- Revoir les accords de partenariat économique actuels avec l'Afrique pour s'assurer qu'ils protègent et soutiennent les agricultures de petite surface.
- Réévaluer la stratégie *Global Gateway* pour s'assurer qu'elle a des effets positifs sur le plan social, environnemental et économique pour les communautés locales dans les pays partenaires, au lieu de se concentrer principalement sur les intérêts géopolitiques de l'UE.

6 Éliminer les intrants toxiques et garantir des conditions de travail sûres pour les agriculteurs·rice·s et les travailleur·se·s

La santé agriculteurrice·s, des travailleur·ses et des écosystèmes est compromise par la dépendance à l'égard de produits chimiques nocifs et de conditions de travail dangereuses.

- Mettre fin à la politique de deux poids deux mesures en matière de pesticides et arrêter toutes les exportations de l'UE vers les pays tiers de pesticides hautement dangereux (HHP) dont l'utilisation n'est pas autorisée dans l'agriculture de l'UE au motif qu'ils peuvent nuire aux personnes ou à l'environnement.
- Supprimer progressivement les engrais chimiques importés et soutenir la restauration agroécologique des sols, le compostage, ainsi que la production et l'utilisation de biofertilisants.
- Garantir des conditions de travail sûres, saines et dignes, exemptes d'exploitation, à tous les travailleur·euses agricoles, y compris les travailleur·euses saisonnier·ères, informel·es et migrant·es.

7 Mettre fin à l'accaparement des terres et des océans

La terre et l'eau sont au cœur de la souveraineté alimentaire; les transactions foncières extractives doivent cesser et les communautés doivent conserver le contrôle de leurs ressources naturelles.

- Interdire les acquisitions de terres à grande échelle et faire respecter le droit au consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) pour les communautés touchées par les transactions foncières.
- Protéger les régimes fonciers coutumiers et garantir un accès équitable des femmes aux terres et aux ressources aquatiques.
- Mettre en place des mécanismes juridiques de restitution et de réparation pour les communautés déplacées ou lésées par l'agro-industrie ou les projets d'infrastructure.
- Rejeter les fausses solutions climatiques basées sur les terres, telles que la compensation carbone, qui risquent d'aggraver les niveaux déjà alarmants d'inégalité des terres, de concurrencer la production alimentaire et d'accroître la pression sur la sécurité alimentaire.

8 Renforcer l'agriculture familiale et les systèmes alimentaires territoriaux

Les agriculteurs et agricultrices familiaux et les économies alimentaires locales nourrissent la majeure partie de l'Afrique. Ils ont besoin d'un soutien public, et non d'une exposition au marché mondial.

- Soutenir des marchés territoriaux locaux, diversifiés et résilients grâce à des investissements publics dans les infrastructures de marché.
- Donner la priorité dans les marchés publics aux productions agroécologiques, de petite surface et aux productions dirigées par des femmes.
- Protéger les marchés territoriaux des importations nuisibles, du dumping et de la standardisation imposée par les supermarchés.
- Soutenir la *Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale* en élaborant et en mettant en œuvre des plans d'action nationaux et régionaux en faveur de l'agriculture familiale.

9 Promouvoir l'égalité des sexes et l'intégration des jeunes

Les femmes et les jeunes sont au cœur de la production alimentaire et doivent bénéficier d'un accès équitable aux ressources, aux moyens de subsistance et au leadership.

- Exiger que tous les investissements agricoles de l'UA et de l'UE fassent l'objet d'une analyse de genre et d'équité intersectionnelle.
- Garantir aux femmes et aux jeunes l'égalité d'accès à la terre, au financement, à la formation et au leadership.
- Investir dans l'éducation rurale, l'entrepreneuriat agroécologique et les droits fonciers pour la prochaine génération.

10 S'attaquer aux causes profondes des conflits et des déplacements forcés

L'insécurité alimentaire, la dépossession et la pauvreté rurale sont des facteurs d'instabilité. Le partenariat UA-UE doit s'attaquer à ces causes profondes, et pas seulement aux symptômes.

- Mettre fin à l'utilisation des fonds de développement de l'UE pour des politiques migratoires restrictives ou la gestion des frontières, ou pour externaliser le contrôle des migrations.
- Investir dans des moyens de subsistance ruraux résilients, notamment le pastoralisme, la pêche artisanale et les biens communs gérés par les communautés.
- Soutenir la consolidation de la paix en renforçant les systèmes alimentaires locaux et les droits fonciers, et non les modèles d'investissement extractifs.

Les organisations mentionnées ci-dessus sont les promotrices initiales de cette position commune. Cette position, ainsi que ses recommandations, sont ouvertes à la signature par les acteurs de la société civile et les organisations de producteurs souhaitant exprimer leur soutien.

Si vous êtes intéressé·e, veuillez remplir ce formulaire Google : https://forms.gle/SLCeQN279XXkRWop6. Le formulaire restera ouvert aux signatures jusqu'en septembre 2025.